

## AMBASSADE D'ESPAGNE EN HAÏTI

### DEMANDE DE VISA NATIONAL POUR ETUDES

**Le demandeur du visa doit se présenter personnellement à l'Ambassade pour le dépôt des pièces et la prise d'empreintes digitales le MARDI ou le JEUDI de 8.30 h à 13.00 h. Les demandes doivent être déposées au plus tard un mois avant la date de départ.**

#### Documents à présenter:

- Formulaire de demande de **VISA NATIONAL** dûment rempli et signé.
- 1 photographie d'identité récente (couleur, fond clair, de face, non scannée).
- Passeport (minimum 6 mois de validité) + photocopie de la page d'identité.
- Certificat de bonne vie et mœurs (antécédent pénal) de moins de 3 mois délivré par le **Tribunal de Première Instance** de Port-au-Prince et légalisé par le Ministère haïtien des Affaires Etrangères.
- Certificat médical attestant que la personne est en bonne santé et ne souffre d'aucune maladie contagieuse.
- Diplôme académique dûment légalisé, original et photocopie.
- L'admission dans un centre public ou privé officiellement reconnu.
- Contenu du programme d'études, de la formation ou de la recherche.
- Preuves économiques garantissant le séjour en Espagne et le retour au pays.
- Pour les étudiants mineurs, autorisation parentale dûment légalisée par un notaire.
- Attestation d'hébergement. Si vous allez chez un particulier, une **lettre notariée (Acta de Manifestación)** émanant d'un notaire espagnol.
- Réservation de billet d'avion.
- Assurance de voyage qui couvre les frais de soins médicaux, d'hospitalisation, de rapatriement et de décès. La couverture minimale doit être de **30.000 euros/50.000 US\$**.

**Pour les étrangers:** passeport national et permis de séjour en Haïti.

Les documents exigés sur cette liste ne donnent pas automatiquement droit à l'octroi du visa. En outre, des documents supplémentaires peuvent être demandés.

Tous les documents déposés au moment de la demande de visa ne seront pas remis à l'intéressé. De tous les documents, il faut déposer **l'original et des photocopies.**

Les frais de dossier (**non remboursables**) sont de **6.395,00 Gdes**. Prière de remettre le montant exact en cash.

Formulaires disponibles sur le site :

<http://www.exteriores.gob.es/Embajadas/PUERTOPRINCIPE/es/InformacionParaExtranjeros/Paginas/VisadosDeLargaDuracion.aspx>

<http://www.exteriores.gob.es/Embajadas/PUERTOPRINCIPE/fr/InformacionParaExtranjeros/Pages/VisadosDeLargaDuracion.aspx>